

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-659024

93001  
NQ NIF

SN

Optique

AI

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

9890

Société :

pas de cotat

Actif

Pensionnée

Autre :

Nom & Prénom :

EL FILACI HICHAM

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 63 43 45 66

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. 05 22 20 45 45 (LG) - Fax 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-583977

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <b>9890</b>	Société : <b>RAM</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<b>EL FILALI Hicham</b>
Nom & Prénom : <b>EL FILALI Hicham</b>			
Date de naissance : <b>03/04/1974</b>			
Adresse : <b>Golf city n° 132, allée des marronniers Boukhoura ville verte</b>			
Tél. : <b>06.63.43.45.66</b>	Total des frais engagés :	<b>3330,00</b>	Dhs

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	<b>14/09/21</b>		
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : <b>Affection Physiologique</b>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **08/10/2021**

VOLET ADHERENT			
Déclaration de maladie			
N° W19-583977			
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.			
Coupon à conserver par l'adhérent(e).			
Matricule : <b>9890</b>			
Nom de l'adhérent(e) : <b>EL FILALI Hicham</b>			
Total des frais engagés : <b>3330,00</b>			
Date de dépôt : <b>08/10/2021</b>			

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
14.9.21 (n)			350,- Professeur V. Delice	DR Hassen AZZOUZ V. Delice Tel: 05 22 00 15 10 00 22 20 24 98 Professeur F. MARIAM Endocrinian Ishura
21/9/21 (n)			Gebüh.	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE DE RADIOPATHIE 1, Bd Béthimont 92130 GENnevilliers	15/09/21	K 60	600,00
	15/09/21	B-1680	2380,00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Hay El Hachemi Casablanca - Tel. 05	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>H</td><td></td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td>B</td><td></td></tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
H																		
25533412	21433552																	
00000000	00000000																	
D	G																	
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
	<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

# مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU  
Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH  
Dr. Wafaa MSEFER FAROUQI  
Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI  
Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -  
Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie  
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie  
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spirale - Dentascanner

Casablanca, le 15/09/2021

FACTURE N° : FA:00 9112/21

Nom : TAZI AMAL

Arrêtée la présente facture à la somme de : 600,00 Dhs  
**SIX CENTS DHS**

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE. 600,00 Dhs

Total de : 600,00 Dhs

Mode de règlement ESPECES

ATTIJARI WAFABANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

20100 - Casablanca - Maroc  
CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI  
100, Bd Brahim Roudani - Maârif  
0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
Tél.: 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
RC : 15128 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH

400, Bd Brahim Roudani 1<sup>er</sup> étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma  
Tél.: 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
RC : 15128 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

مختبر التحاليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biogiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

FACTURE N° : 000009454

CASABLANCA le 15-09-2021

Mme TAZI Amal

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
	Ac Anti-Thyroperoxydase (Anti-TPO)	B250	B
	Gamma G.T.	B50	B
	25 OH-Vitamine D total (D2+D3)	B450	B

Total des B : 1680

TOTAL DOSSIER : 2380.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille trois cent quatre-vingts dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MEDICALES BACHKOU  
Dr. TAYEB Kenza  
Médecin Biogiste  
Hay Bachkou, Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca - Tel : 05 22 85 65 50

Hay Bachkou, N° 70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
Tél : 05 22 85 65 50 - Fax : 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
ICE : 001917124000053 - Patente : 36375554 - R.C : 422272 - IF : 18755413  
Codes INPE Dr Kenza TAYEB : 097163620 - Codes INPE Laboratoire : 093061307

# **Docteur Fatima MAROUAN**

## Professeur universitaire

Spécialiste en endocrinologie, diabétologie et maladies de la nutrition

Ex chef de service d'endocrinologie au CHU de Casablanca  
Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca  
Lauréate de la faculté de Médecine de Lyon

الدكتورة فاطمة مروان

أستاذة جامعية

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

و أمراض التغذية

رئيسة سابقة بمصلحة الغدد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

خريجة كلية الطب بلیون

Casablanca , le : 14 juillet 2011

Nom : Tagi Amaal

- Glycémie a jeun
  - Glycémie post prandiale
  - Hémoglobine glyquée (HBA1C)
  - Fructosamine
  - TRIGLYCERIDES
  - Cholestérol total
    - HDL
    - LDL
  - Urée
  - Créatinine
  - Clairance créatinine (urines de 24h)
  - Microalbuminurie sur les urines de 24h
  - ECBU
  - TGO/TGP/GGT
  - Sérologie hépatite B et C
  - NFS+Plaquette
  - Uricémie
  - Calcémie
  - PSA
  - CRP
  - VS
  - Ferritinémie
  - Lonogramme sanguin
  - TSHu-s
  - VIT D2/D3

- T4L
  - T3L
  - Anticorps anti TPO
  - Thyroglobuline
  - Anticorps anti récepteurs TSH
  - Cortisol libre urinaire
  - Cortisolémie -  
8h.....16h.....
  - Prolactine a - 10h .....
  - FSH
  - LH
  - Estradiol
  - IGF1
  - Anticorps antiendomysium
  - Anticorps anti Glutaminases
  - Testotéronémie
  - 17OHProgestérone
  - PTH
  - Calcitonine
  - ACE
  - Dérivés méthoxylés dans les urines  
24h

ACE  
 Dérivés méthoxylés d  
24h

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BACHKOU**

Dr. HASSAN AZZAFRANI  
Médecin Biologiste  
N°3 RUE EL HASSAN AZZAFRANI (ex. Tahure)  
Casablanca - Tel: 05 22 20 24 98

**PROFESSOR HASSAN AZZAFRANI**  
Endocrinologie  
Diabète - Nutrition  
9, Rue El Hassan Azzafrani (ex. Tahure)  
Villejette - Casablanca

Tel: 05 22 20 24 98

# Docteur Fatima MAROUAN

Professeur universitaire  
Spécialiste en endocrinologie, diabétologie  
et maladies de la nutrition  
Ex chef de service d'endocrinologie au CHU de Casablanca  
Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca  
Lauréate de la faculté de Médecine de Lyon

الدكتورة فاطمة، مروان

أستاذة جامعية  
أخصائية في أمراض الغدد والسكري  
وأمراض التغذية  
رئيسة سابقة بمصلحة الغدد بالدار البيضاء  
أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء  
خريجة كلية الطب بليون

Casablanca le .....

14 Sept 2024.

Tazi Amal

Echographie thyroidienne

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC  
400, Bd Brahim ROUDANI  
20100 - Casablanca - Maroc  
Tél: 0522252286 - 0522251502 / 0522251204  
e-mail: r.roudani@hotmail.fr  
0522251307 / 0522235070 - Fax: 0522235049

Professeur F. MAROUAN  
Endocrinologue  
Diabète - Nutrition  
9,Rue Al Hassan Azzafrani (ex. Tahure)  
V Délice - Casablanca  
Tél.: 05 22 20 15 10 / 05 22 29 24 98

Dr. Houriya AMRANI MIKOU  
 Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH  
 Dr. Wafae MSEFER FAROUQI  
 Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI  
 Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -  
 Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie  
 Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie  
 I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, Le 15/09/2021

Patient **TAZI AMAL**  
 Médecin traitant **DR MAROUAN FATIMA**  
 Examen(s) réalisé(s) **ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE.**

#### COMPTE RENDU

##### Résultat :

Glande thyroïde de volume normal, de contours réguliers, mesurant :

	Longueur	Largeur	Epaisseur
Lobegauche	44.5mm	24.5mm	17.4 mm
Lobe droit	46.9 mm	25.2mm	20.2 mm
Isthme			4.1mm

Soit un volume de 20 cm3.

Echogénicité relative conservée.

Vascularisation normale de la glande au doppler.

Multiples nodules de taille et d'échostructure variables répartis comme suit :

##### Lobe droit :

- Nodule médiolobaire modérément hypoéchogène , bien limité de contours réguliers , mesurant 12.4 x 10.2 x 8.6 mm (0, 57 cm3) de vascularisation mixte au doppler : Eu-TIRADS 4.
- Nodule polaire supérieur, iso échogène, oblong bien limité, de vascularisation périphérique, mesurant 12x10.6x7.9 mm (0, 54 cm3) : Eu-TIRADS 3.

##### Isthme :

- Petit nodule hyperéchogène, avec quelques microfoyers de kystisation, mesurant 6 x 5 x 3 mm (0, 05 cm3).

##### Lobe gauche :

- Nodule polaire inférieur constitué par la confluence d'amas nodulaires, mesurant 29 x 16.7 x 13.2 mm (3, 3 cm3) ; de vascularisation périphérique : Eu-TIRADS 3.
- Nodule isthmo-lobaire modérément hypoéchogène, , mesurant 20x10.7x9.5 mm (1.08 cm3 versus 0, 9cm3) : Eu-TIRADS 4.
- Présence d'un autre nodule isthmo-lobaire supérieur hypoéchogène, partiellement kystisé, oblong et bien limité, mesurant 10x 9 x 5.5 mm (0, 27 cm3).



# مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

- Nodule polaire inférieur isoéchogène, partiellement kystisé, oblong et bien limité, de vascularisation périphérique, mesurant 11 x 5 x 5 mm (vol 0, 16 cm<sup>3</sup>) : Eu-TIRADS 3.

Absence d'adénopathie latéro-cervicale visible.

Au total :

Thyroïde eutrophique multi nodulaire.

Absence de changement significatif par rapport à l'examen réalisé en avril 2019.

En vous remerciant de votre confiance

DR. W. MSEFER FAROUQI



"Dans le contexte épidémique COVID 19, nous vous informons du respect des recommandations sanitaires relatives aux mesures barrières et au bio-nettoyage des machines et des locaux au sein du CRR."

مختبر التحليلات الطبية باشكون

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biologiste

- Hématologie
  - Bactériologie
  - Virologie
  - Immunologie
  - Parasitologie
  - Mycologie

**Date du prélèvement** : 15-09-2021 à 07:56

**Code patient : 1904190005**

**Né(e) le :** 01-12-1971 (49 ans)

A standard linear barcode is located at the bottom right of the page, used for tracking and identification of the publication.

Mme TAZI Amal

Dossier N° : 2109150002

Prescripteur : Dr MAROUAN FATIMA

## **HEMATOLOGIE**

#### HEMOGRAMME (Sysmex XS; Fluorescence en Cytométrie de flux)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e) et de l'âge de grossesse"

<b>Hématoïdes :</b>	4.89	M/mm <sup>3</sup>	(3.80–5.70)
Hémoglobine :	15.0	g/dL	(11.5–17.5)
Hématocrite :	43.8	%	(34.0–53.0)
VGM :	90	fL	(76–96)
TCMH :	31	pg	(24–34)
CCMH :	34.2	g/dL	(31.0–37.0)
 <b>Leucocytes :</b>	7 810	/mm <sup>3</sup>	(4 000–11 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	42.8	%	
Soit:	3 343	/mm <sup>3</sup>	(1 400–7 700)
Lymphocytes :	44.4	%	
Soit:	3 468	/mm <sup>3</sup>	(900–4 800)
Monocytes :	9.0	%	
Soit:	703	/mm <sup>3</sup>	(150–1 000)
Polynucléaires Eosinophiles :	3.3	%	
Soit:	258	/mm <sup>3</sup>	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%	
Soit:	39	/mm <sup>3</sup>	(0–150)
 <b>Plaquettes :</b>	339 000	/mm <sup>3</sup>	(110 000–450 000)
 <b>Conclusion :</b>	Hémogramme normal.		

Hémogramme normal.

Hay Bachkou, N° 70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
Tél : 05 22 85 65 50 - Fax : 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
ICE : 001917124000053 - Patente : 36375554 - R.C : 422272 - I.F : 1875541

Page 1 / 4

مختبر التحليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou

2109150002 – Mme Amal TAZI



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biogiste

- Hématologie
  - Bactériologie
  - Virologie
  - Immunologie
  - Parasitologie
  - Mycologie

**ANALYSES**  
**D'ACHKHOV**  
**LABORATOIRES**  
**MÉDICALES**  
**MÉDICALS**  
**Dr. TAYEB**  
**Biologiste**  
**Médecin Biologiste**  
**Achkhov RCE**  
**N° 3**  
**2-105/2**  
**65.50**  
**Hay Bachkou - Tel: 05.22.85.65.50**

Hay Bachkou, N° 70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
Tél : 05 22 85 65 50 - Fax : 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
ICE : 001917124000053 - Patente : 36375554 - R.C : 422272 - I.F : 18755412

# مختبر التحاليلات الطبية باشكو

## Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou

2109150002 – Mme Amal TAZI



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

### BIOCHIMIE SANGUINE

<b>Acide Urique</b> (Dosage colorimétrique enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	36.5 mg/L 0.22 mmol/L	(25.0–60.0) (0.15–0.36)
--	--------------------------	----------------------------

<b>Glycémie à jeun</b> (Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)	0.92 g/L 5.11 mmol/L	(0.70–1.10) (3.89–6.11)
---	-------------------------	----------------------------

#### Consensus:

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)

<b>Cholestérol total</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	2.56 g/l 6.62 mmol/L	(1.30–2.30) (3.36–5.95)
--	-------------------------	----------------------------

<b>HDL-Cholestérol</b> (Dosage enzymatique colorimétrique (PEG) Roche / Cobas)	0.70 g/L 1.40 mmol/L	(0.37–0.82) (0.74–1.64)
---	-------------------------	----------------------------

<b>LDL-Cholestérol</b> (Calculé selon la formule de Friedwald)	1.63 g/L 4.22 mmol/L	(1.10–1.60) (2.85–4.14)
---	-------------------------	----------------------------

Valeurs souhaitables du LDL-Cholestérol en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire Selon l'AFSSAPS :

- Absence de facteur de risque : LDL < 2,20 g/l (5,70 mmol/l)
- Présence d'un facteur de risque : LDL < 1,90 g/l (4,90 mmol/l)
- Présence de 2 facteurs de risque : LDL < 1,60 g/l (4,14 mmol/l)
- Présence de 3 facteurs de risque : LDL < 1,30 g/l (3,36 mmol/l)
- Présence d'antécédent de maladie cardiovasculaire : LDL < 1,00 g/l (2,58 mmol/l)

NB : Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

<b>Triglycérides</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	1.14 g/L 1.30 mmol/L	(0.40–1.60) (0.46–1.82)
--	-------------------------	----------------------------

<b>Transaminases GPT (ALAT)</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	13.4 UI/L	(0.0–35.0)
---	-----------	------------

<b>Transaminases GOT (ASAT)</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	15.3 UI/L	(0.0–35.0)
---	-----------	------------

<b>Gamma G.T (GGT)</b> (Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)	12 UI/L	(<40)
--	---------	-------

#### Variations physiologiques

- Prise de médicaments (+20 à 100 %)
- Anticonvulsivants (+20 à 300 %)
- Anticancéreux (+150 %)
- Antidépresseurs (+ 100 %)
- Contraceptifs oraux (+ 25 %)



